



MOSQUÉE BILAL – MEAUX

ENSEMBLE, *construisons l'avenir*



PROJET DE LA GRANDE MOSQUÉE BILAL

Une grande mosquée pour notre communauté,
un héritage pour nos enfants.
Participons **aujourd'hui** pour récolter demain.


**CHAQUE DON
COMPTE,
CHAQUE DON
CONSTRUIT
L'AVENIR.**



PROJET MOSQUÉE BILAL - MEAUX

DOSSIER DE PRÉSENTATION & DE PARTENARIAT

Reconstruire après le sinistre de 2021 et bâtir un lieu durable de prière,
de transmission et de fraternité.

19 JUIN 2021

sinistre et effondrement
partiel

11 AOÛT 2026

permis de construire
accordé

2 456,93 m²

surface de plancher
créée

COLLECTIF MUSULMAN DE MEAUX

Mosquée Bilal - 1 boulevard du Chevalier Bayard - 77100 Meaux

19 JUIN 2021 : UN SINISTRE MAJEUR

Des intempéries qui ont profondément marqué la Mosquée Bilal



LA TOITURE S'EFFONDRE PARTIELLEMENT - LE SOUS-SOL EST ÉGALEMENT INONDÉ

Le 19 juin 2021, de fortes pluies touchent la commune de Meaux. Sous le poids de l'eau, la toiture de la mosquée subit une surcharge rapide et s'effondre partiellement. Le sous-sol est également inondé. Face à cette situation, le Collectif Musulman de Meaux met ensuite en place des bâtiments modulaires afin de continuer à accueillir les fidèles dans de bonnes conditions.

2021 - 2026 : DE L'URGENCE À LA RECONSTRUCTION

2021

SINISTRE

Effondrement partiel de la toiture et inondation du sous-sol.

APRÈS LE SINISTRE

CONTINUITÉ

Mise en place de bâtiments modulaires pour maintenir l'accueil des fidèles.

2025

CONCEPTION

Études architecturales et définition d'un projet plus durable et adapté.

2026

AUTORISATION

Permis de construire accordé le 11 août 2026.

DEMAIN

CONSTRUCTION

Mobiliser les soutiens nécessaires pour transformer le projet en réalité.

UN CHOIX : NE PAS SIMPLEMENT RÉPARER, MAIS CONSTRUIRE POUR L'AVENIR

Le projet vise à doter durablement les fidèles d'un équipement culturel et culturel adapté aux besoins actuels et futurs.

UNE MOSQUÉE PENSÉE POUR DURER

Prière, accueil, transmission et vie collective



LES ESPACES PRÉVUS

- RDC** Grande salle de prière, halls, administration, ablutions, cuisine et espace imam.
- R+1** Salle de prière femmes, salle de réunion, bureau, ablutions et locaux supports.
- R+2** Espaces d'enseignements, salle polyvalente, bureau et sanitaires.
Salles de classe, salle polyvalente, bureau et sanitaires.

CHIFFRES CLÉS

DES ESPACES CONCRETS POUR LES FIDÈLES

516,59 m²

SALLE DE PRIÈRE PRINCIPALE

RDC - capacité indicative APS : 1 056 personnes

343,14 m²

SALLE DE PRIÈRE FEMMES

R+1 - capacité indicative APS : 709 personnes

152,38 m²

ESPACES D'ENSEIGNEMENTS

R+2 - plusieurs salles dédiées à l'enseignement

133,74 m²

SALLE DE RÉUNION / BUREAU

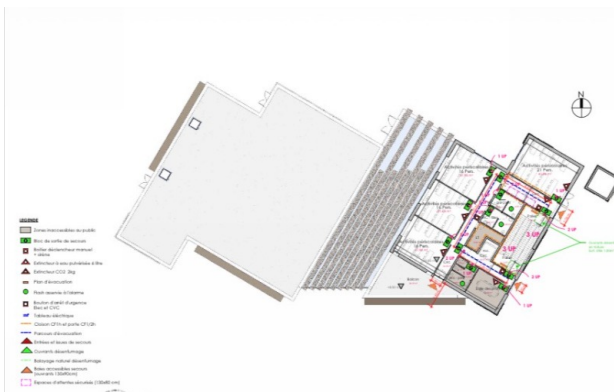
Espaces dédié à la vie collective



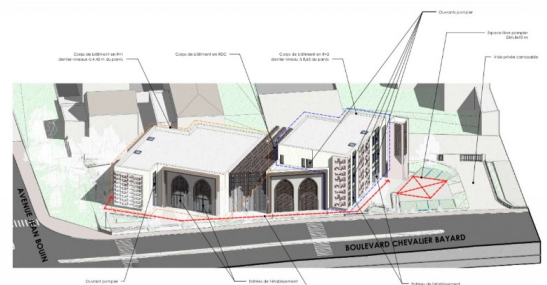
PLAN DE RDC



PLAN DE R+1



PLAN DE R+2



**VUE DEPUIS LES VOIES
PUBLIQUES**

LE PERMIS DE CONSTRUIRE EST ACCORDÉ

11 AOÛT 2026

PC 077284 25 00064 - Ville de Meaux

L'arrêté autorise la construction d'un bâtiment destiné aux activités culturelles et culturelles et mentionne une surface de plancher créée de 2 456,93 m².

aux
de Meaux

MEAUX
DIRECTION DE L'URBANISME

ARRÊTÉ DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Délivré par le maire au nom de la commune

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier, adressez-vous :

Ville de Meaux, Place de l'Hôtel de Ville Jacques Chirac - BP 227 - 77107 Meaux Cedex
Tél : 01 60 09 98 45 - urbanisme@meaux.fr

			
Dossier : PC 077284 25 00064 Déposé le : 12/11/2025		Demandeur : COLLECTIF DES MUSULMANS DE MEAUX REPRÉSENTÉ(E) PAR BERRIRI NACEUR 1 BOULEVARD DU CHEVALIER BAYARD 77100 MEAUX Demandeur(s) co-titulaire(s) : - - -	
Nature des travaux : CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR ACTIVITÉS CULTUELLES ET CULTURELLES Adresse des travaux : 1 BD DU CHEVALIER BAYARD 77100 MEAUX Références cadastrales : 000BZ0026, 000BZ0027, 000BZ0263			
Surface de plancher créée : 2456,93m² ARRÊTÉ : 26-28, 3043			

Maire de Meaux,

Le Code de l'Urbanisme,

le PLU approuvé par délibération du conseil Municipal approuvé le 08/04/2004, révisé le 06/2012, modifié les 08/10/2015 et 29/09/2017 et ayant fait l'objet d'une modification simplifiée le 10/03/2023 et le 29/03/2024,

la délibération du conseil municipal en date du 22.09.2016 fixant le montant de la part communale la taxe d'aménagement à 5 %,

la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux en date du 19.12.2019, instituant la participation pour le financement de l'assainissement collectif (AC) à compter du 01.01.2020,

la zone d'aléa fort concernant la dissolution du gypse ludien,

l'arrêté n° 26-1094 en date du 21 mars 2026 concernant la délégation de fonction à Monsieur Artur-ge BRAS, 4ème Adjoint au Maire, à l'Habitat, à l'Urbanisme, aux Mobilités, aux Transports et à la novation Urbaine,

les pièces complémentaires en date du 11 mars 2026 et les pièces substitutives en date du 14 mai 26,

l'avis favorable de la DDT Sécurité intérieure en date du 5 janvier 2026,

l'avis favorable avec prescriptions de la direction de l'Eau et de l'Assainissement de la communauté d'Agglomération du Pays de Meaux en date du 26 novembre 2025,

la fiche prévisionnelle de la Direction de Prévention et de la Gestion des Déchets Ménagers de la communauté d'Agglomération du Pays de Meaux en date du 3 décembre 2025,

l'avis favorable d'ENEDIS en date du 23 décembre 2026,

considérant que l'article L425-3 du code de l'urbanisme dispose que "Lorsque le projet porte sur un bâtiment recevant du public, le permis de construire tient lieu de l'autorisation prévue par l'article 122-3 du code de la construction et de l'habitation dès lors que la décision a fait l'objet d'un accord

Page 1/4

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Répondre durablement aux conséquences du sinistre de 2021.
- Permettre aux fidèles de retrouver un équipement pérenne et adapté.
- Soutenir la transmission, l'enseignement et la vie collective.
- Accompagner un projet désormais autorisé sur le plan administratif.
- Faire vivre la solidarité entre mosquées, associations, entreprises et donateurs.

DEVENEZ PARTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION



MOSQUÉES • ASSOCIATIONS • ENTREPRISES • MÉCÈNES

Après le sinistre, les années de solution provisoire, les études et l'obtention du permis de construire, une nouvelle étape commence : réunir les moyens nécessaires pour construire.

ENSEMBLE, BÂTISSONS POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR.

COMMENT CONTRIBUER ?

- Organiser une collecte au sein de votre mosquée ou structure
- Relayer le projet auprès de vos fidèles, adhérents et partenaires
- Participer financièrement ou mobiliser des mécènes
- Mettre à disposition des compétences, matériaux ou réseaux professionnels
- Inviter le Collectif Musulman de Meaux à présenter le projet



PROJET MOSQUÉE BILAL - MEAUX

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN LIEU POUR DEMAIN

Collectif Musulman de Meaux - Mosquée Bilal
1 boulevard du Chevalier Bayard - 77100 Meaux

NOUS POUVONS VENIR PRÉSENTER LE PROJET

à votre mosquée, association, entreprise ou organisme.

CONTACT

Tél : 06 03 96 67 98

Mail : cmm1meaux@gmail.com



Qu'Allah facilite et récompense chaque contribution à ce projet.